

PROTOCOLE D'ACCORD

Sidi Bouzid, le 08 JUIL 2010

ENTRE :

Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, SNE-Sup, représenté par son secrétaire Général Monsieur Mohammed Derouiche.

Et :

L'HOTEL BEACH CLUB " LA PERLE" sis à Sidi Bouzid. BP 95 dûment représenté par son directeur général Monsieur K. EL OUATASSI K.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Objet :

Le protocole d'accord a pour objet de définir les engagements tarifaires de location, selon la disponibilité, et de garantie, entre l'hôtel BEACH CLUB "LA PERLE" et le SNE-Sup ainsi que les conditions y afférentes.

Article 1 : conditions tarifaires :

- chambre single: 280,00
- chambre double: 310,00
- bungalow :: 600,00
- menu touristique (3plats).....: 90,00
- petit déjeuner (continentale): 25,00
- Tpt..... :10,00

Article 2 : conditions de paiement

Cash lors de départ par les intéressés.

Articles 3 : durée validité :

- Le présent protocole est valable, sur présentation de la carte SNE-Sup de l'année en cours, à compter de sa signature et jusqu'à la fin de l'année 2010.

Fait à Sidi Bouzid le :

Pour le Bureau National SNE-Sup
Le Secrétaire Général
Mohammed Derouiche

**Syndicat National de
l'Enseignement Supérieur**
28, Rue Asad Ibn Forat
Agdal - Rabat - Maroc

Pour l'hôtel BEACH CLUB
"LA PERLE"

HOTEL BEACH CLUB
"LA PERLE"
SIDI BOUZID
Le Directeur Général
Tél: 0523348404 - 0523348417
Fax: 0523348010